DECLARATION LIMINAIRE
CSAL
18 janvier 2023

Monsieur le Président,

En ce 18 janvier, nous sommes encore dans la période des vœux pour la nouvelle année.
Outre une excellente santé, comment croire que les vœux professionnels auxquels aspirent nos collègues trouveront réalisation en 2023 ?
Leur liste est pourtant simple : plus de pouvoir d'achat, une retraite décente à un âge décent et les moyens humains et matériels de bien accomplir nos missions au quotidien !

A l'inverse, comme d'habitude malheureusement, vous leur présentez vos meilleurs vœux de suppressions d'emplois et de restructurations.
Sur le fond, nous vous avons déjà dit ce que nous en pensions dans la déclaration de boycott intersyndicale du 10 janvier.
Comme vous pouvez vous en douter, notre présence aujourd'hui ne cautionne pas cette politique injuste et infondée de dégraissage des moyens de la DGFIP ! **FO DGFIP 67** n'est là que pour représenter les personnels, qui viennent de nous élire, et pouvoir leur rendre compte, et aussi vous mettre face à vos contradictions et à vos responsabilités !

Malgré les réformes incessantes qui déstructurent et désorganisent comme jamais les services, malgré la crise sanitaire, malgré la paupérisation des fonctionnaires (surgel du point d'indice pendant 10 ans + ridicule augmentation du point de 3,5 % pour 2022 alors que l'inflation termine à plus de 6 %), malgré les conditions de travail qui continuent de se dégrader, malgré une absence de reconnaissance de leur engagement, les agents de la DGFIP répondent toujours présents avec professionnalisme et sens du Service public républicain.

Mais cette année encore, malheureusement, la DGFIP continue de nous remercier avec des suppressions d'emplois : 850 nettes au niveau national, 30 nettes dans le Bas-Rhin (pour 34 brutes) [-15C, -16B, +1 IDIV CN, -2 IDIV HC, +2 IP, +1 AFIPA, - 1AFIP] concentrées comme toujours sur les agents qui sont en première ligne !

Ces créations de A++ sont significatives et symptomatiques de l'évolution de la DGFIP : les élus **FO** ont remarqué qu'il y a maintenant quasiment autant de A et A+ que de C (sachant que ce ne sont pas les effectifs d'inspecteurs et d'IDIV qui sont en augmentation ces dernières années, bien au contraire...) et qu'il y a, pour 2023, 1 A+ pour 12 agents contre 1A+ pour 13 agents en 2022 !
Vive les grands chefs à plumes ! Vive l'armée mexicaine !!
Quand on connaît l'état du réseau, cela laisse sans voix...Hallucinant !!

Les élus **FO DGFIP 67** ont également remarqué que vous allez bien au-delà d'une simple gestion des suppressions d'emplois.
Déjà, depuis quelques années, nous dénonçons les tripatouillages qui permettent à la direction locale de supprimer des emplois ici pour les implanter là, en tentant maladroitement de les masquer.
Comme votre prédécesseure, vous n'êtes plus en production artisanale mais en mode industriel !

Par exemple, le PLF (projet de loi de finances) 2023 prévoit les suppressions de 12 emplois C et 1B. Et pourtant, dans les documents fournis, vous supprimez 15 C et 6 B !
Ainsi, vous nous présentez un document volontairement erroné pour faire passer des choix de la direction, par lesquels vous habillez Pierre en déshabillant Paul, comme des obligations imposées par le PLF 2023…et sans que ces tripatouillages puissent être identifiés…

La DG fait bien le distingo entre le PLF et les contributions Magerfip mais vous vous les mélangez : ainsi, en local, on ne sait pas les différencier...
Tant mieux pour les services qui sont renforcés, ils en ont besoin. Mais ce sont bien tous nos services, ou presque, qui ont besoin de renfort ! C'est pourquoi **FO DGFIP** ne cessera de demander la création d'emplois à la DGFIP au lieu de suppressions perpétuelles !

Autre exemple : Vous parlez de rééquilibrage des emplois d'encadrement A+ et A. Reprise d'un emploi ici, implantation là. Mais sans jamais donner d'explication. Sans jamais donner de justification. Cela ressemble plus au bonneteau mais en aucun cas à un exercice de transparence (pardon pour ce gros mot)…

Pour ces deux exemples, ce sont vos décisions, alors assumez-les ouvertement, franchement, sincèrement, et si vous le pouvez, expliquez-les !
Les collègues ne sont pas plus idiots que des AGFIP, si quelqu'un leur donne une explication argumentée, ils comprennent. Cela ne voudra pas dire qu'ils partageront, mais au moins ils sauront quels sont vos motifs ou vos motivations.

Par ailleurs, les élus **FO** ont noté également que la moitié des services restructurés l'année dernière et la totalité des services restructurés cette année, les 3 SIE, perdent au moins un emploi.
C'est la double peine !
Ainsi, vous réussissez même l'exploit de supprimer des emplois dans les 3 SIE en plus des emplois transférés vers Forbach...un effet d'aubaine, sans doute...
Tout cela est **significatif et symptomatique du « fonctionnement »** de la DGFIP…

Comme les autres années, les élus **FO** s'inquiètent pour les stagiaires B et A qui ont été affectés il y a seulement quelques semaines : certains CS vont-ils perdre leur emploi du fait des suppressions ou des restructurations, ou certains IS auront-ils leur emploi repris pour être redéployé ? Avez-vous au moins regardé cela ?

Face à ce nouveau plan social, nous ne pouvons que le réaffirmer encore une fois : **la maison DGFIP ne repose que sur l'exemplarité de ses agents !** Pour combien de temps encore...

Pour FO-DGFIP, et pour **éviter le syndrome France Télécom**, la solution doit passer par l'arrêt immédiat des réformes structurelles, le rétablissement de structures de proximité de pleines compétences et l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois !

C'est pourquoi, **FO DGFiP** continue de porter, avec sa Fédération des Finances, l'exigence d'un véritable BERCY des FINANCES pour conforter le Service public économique et financier, ses emplois, ses implantations, revaloriser les rémunérations, rétablir un véritable plan de qualification, améliorer l'action sociale et la conduite d'une politique efficace de santé, d'hygiène et de sécurité avec des moyens renforcés.

Nous ne pouvons clôturer cette déclaration liminaire sans parler de la réforme des retraites car une fois de plus, les salariés de ce pays seront malmenés. Le projet de réforme des retraites porte progressivement l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans à compter de la génération 1961 et fait passer la durée de cotisation à 43 ans dès 2027, accélérant les effets de la réforme précédente.

FO DGFiP réaffirme avec force son opposition à ce projet de réforme injuste et infondé :
- 63 ans, c'est l'espérance de vie en bonne santé moyenne des hommes, 64 ans pour les femmes :
- 1 personne sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi mais soit au chômage, soit en arrêt maladie, soit en invalidité ou bénéficie des minimas sociaux … ;
- 825 000 emplois séniors créés rapporteraient 50 milliards ;
- Aucune projection sérieuse ne peut accréditer le spectre d'une faillite des régimes ;
- 12 milliards de déficit pour 2027 sur un budget de 300 milliards, soit 4 %
- 12 milliards à comparer au 150 milliards annuels d'exonérations de cotisations pour les entreprises sans contreparties ni garanties,

- quoi qu'il arrive, le système reviendra à l'équilibre après 2030.
(liste non exhaustive).

Le gouvernement fait ainsi le choix de la brutalité et de l'injustice alors que d'autres possibilités de financement existent pour faire face aux évolutions démographiques. Alors,

LE 19 JANVIER
REFUSONS DE PRENDRE
DEUX ANS FERME !

TOUS EN GRÈVE
ET DANS LES MANIFESTATIONS

POUR
UNE MOBILISATION PUISSANTE

NON AU REPORT DE L'AGE LÉGAL DE DÉPART
NON A L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION

64 ANS C'EST NON !

Si la réforme des retraites reste pour le gouvernement la mère des réformes, elle sera pour Force Ouvrière la mère des batailles !!!

FO DGFIP, 1ère organisation syndicale de la DRFIP 67

Section FO DGFIP 67
fo.drfip67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/

FO DGFiP

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : ----------**PRENOM** :----------

GRADE : Echelon **:** **Indice** :

AFFECTATION :----------

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : **le**

(signature)

***➔ crédit d'impôt** sur la cotisation syndicale à hauteur de **66%** de son montant*

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎**03.88.56.54.25**